



Bilan de la Journée Mondiale des Zones Humides



La journée mondiale des zones humides a eu lieu comme chaque année le 2 février. A l'occasion de cet anniversaire, naturAgora et naturAnim' avaient mis au point des rencontres et des animations devant permettre d'avoir un aperçu des zones humides du département et des enjeux qu'elles représentent.

La Journée Mondiale des Zones Humides : 2 février 2012 par l'ADREE et naturAgora

La journée du 2 février 2012 était consacrée aux élus et représentants des collectivités.

Une cinquantaine de personnes ont ainsi pu approfondir durant la « **Journée de travail sur les zones humides ordinaires** » le nouveau Plan National d'Action pour les Zones Humides ainsi qu'un certain nombre d'informations indispensables concernant notamment les aspects réglementaires pour la délimitation ou la défiscalisation des zones humides.

Des témoignages ont permis de montrer aux élus, qui regrettent bien souvent l'aspect trop théorique de la gestion environnementale, des actions concrètes de gestion des zones humides sur le territoire départemental :



Le plan 2010-2012 :

Une politique cohérente, affichée en 4 axes de travail

- 1. Mobiliser l'ensemble des politiques publiques en faveur des zones humides.**
- 2. Renforcer la connaissance des zones humides.**
- 3. Développer la formation et la sensibilisation.**
- 4. Valoriser les zones humides françaises à l'international.**

► **Le Programme 20 milles lieux sous les mares ou comment valoriser les zones humides communales** par Jérôme Canivé (ADREE)

Etat d'avancement

1. Préciser l'intérêt des communes pour leurs zones humides



- Édification du questionnaire
- Production de cartes
- Guide cartographique pour aider à la réponse
- Envoi à toutes les communes de l'Aisne

L'Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement, vient de lancer le programme « vingt milles lieux sous les mares » afin d'aider les maires à valoriser leurs zones humides. A la suite d'un questionnaire permettant de faire un premier état des lieux des zones humides sur les territoires communaux, l'ADREE propose des formations, à l'échelle des intercommunalités, destinées à informer les élus sur ces zones riches et trop souvent méconnues.

► **La Valorisation pédagogique des zones humides, exemple d'un partenariat association / collectivité, le site de Bois Bertrand à Fontenoy** par Martine Wallon (Syndicat d'Initiatives du Pays de la Vallée de l'Aisne).

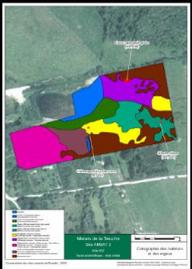
Initiée par un partenariat entre la fédération des chasseurs de l'Aisne et la Communauté de Communes du pays de la Vallée de l'Aisne, la valorisation du Bois Bertrand, petite zone humide de la commune de Fontenoy, accueille de plus en plus de scolaires et de grand public. Découverte de l'avifaune, de la flore, des insectes... ce lieu enchanteur est présenté avec passion par Martine Wallon, animatrice du Syndicat d'Initiatives du Pays de la Vallée de l'Aisne.



► **La Gestion des zones humides par les acteurs locaux, exemple de l'AMSAT des Marais de la Souche** par Arnaud Jacquet (AMSAT des marais de la Souche).

Les principes de fonctionnement

- Expertises de terrain,
- Analyse des contraintes,
- Choix du mode de gestion : gestion pastorale extensive ou gestion mécanique,
- Elaboration d'un plan de gestion quinquennal
- Mise en œuvre des travaux,
- Evaluation annuelle de l'impact des travaux.



L'Association pour le Maintien et la Sauvegarde des Activités Traditionnelles des marais de la Souche a entamé depuis 2007 un projet de restauration de zones humides. Via des conventions de gestion pluriannuelles signées avec des propriétaires privés adhérents de l'association, elle met en œuvre des travaux de déboisement, de fauche et de gestion pastorale. Le but est de préserver le patrimoine naturel tout en prenant en compte les activités humaines pratiquées comme la chasse et la pêche.

- ▶ **La Réhabilitation de zones humides dans le cadre d'un partenariat entreprise privée/association : le site des carrières de la Frette** par Dominique Lebrun (GSM Italcementi group).

GSM exploite de nombreuses carrières dans l'Aisne et notamment en Moyenne Vallée de l'Oise. Afin de donner un véritable projet à ses propriétés après exploitation, GSM a signé une convention avec naturAgora pour la réhabilitation de près de 200 ha de zones humides sur les communes de Tergnier et Beautor. Sont prévus une gestion adaptée, la mise en place d'événementiels relatifs à la nature, des aménagements pédagogiques... Ce site devant jouer un rôle d'interface entre le pôle urbain de Chauny-Tergnier et la zone natura 2000 de la Moyenne Vallée de l'Oise toute proche.



- ▶ **Réflexions sur les attentes en matière de connaissances et d'informations sur les zones humides**

La délimitation des zones humides communales n'est pas la priorité des élus et un grand nombre d'entre eux remarque qu'ils n'ont pas les compétences pour le faire. Une assistance semble nécessaire. De même, sur l'aspect défiscalisation, qui devrait plutôt venir d'une demande des propriétaires.

La problématique du peuplier largement évoquée pose la question de la valorisation économique des zones humides. Cette activité étant à l'heure actuelle un des rares moyens de tirer profit d'un territoire autrement inexploité.

Les élus et techniciens des collectivités territoriales ont des besoins divers en matière de formation et d'information, et fort heureusement l'ensemble de ces acteurs se sent concerné par le sujet. La constitution d'une sorte de club zones humides qui fonctionne de façon informelle sur ces problématiques de mise en commun et de formation/information est proposée. Ce club doit être libre d'accès, sans créer une structure lourde et doit constituer le point nodal d'un réseau départemental zones humides dont l'ensemble des données serait centralisable sur internet. Les différentes présentations et les différents échanges ont conduit à la création d'un portail zone humide (sur le site www.naturagora.fr), regroupant des documents accessibles sur internet (présentations, circulaires...).

Le bavardage scientifique organisé en fin de journée a quant à lui traité du thème « **Zones humides et Tourisme entre craintes et potentialités** ». Le département de l'Aisne possède de nombreuses zones humides qui peuvent être source de développement touristique, citons par exemple le lac de l'Ailette. Ce débat très amical a permis de soulever des questions telles que :

- ▶ **Quelles valorisations pour les Zones humides axonnaises ?**
- ▶ **Les zones humides peuvent elles être un vrai support de développement touristique ?**
- ▶ **Comment concilier protection et développement économique ?**

Une petite quinzaine de personnes impliquées à différents niveaux dans le tourisme ou la préservation des zones humides ont ainsi mesuré la difficulté de concilier ces deux piliers du développement durable.

L'après Journée Mondiale des Zones Humides : les 4 et 5 février par NaturAnim'

Le week-end du 4 et 5 février était consacré à la sensibilisation du grand public aux problématiques telles que la ressource en eau, la biodiversité ou les activités culturelles inhérentes aux zones humides. Malgré les intempéries et l'annulation de plusieurs animations à cause du gel important et de la neige, quelques courageux axonnais ont pu découvrir ou redécouvrir à l'occasion de cette manifestation une zone humide du département.

Le temps d'une randonnée, ils se sont imprégnés, grâce à leurs guides, de la complexité des Marais de la Souche et de l'intérêt culturel qu'une telle zone humide représente, par la rencontre notamment de chasseurs de gibier d'eau.

